

Inscription en sélection

FORMATION AUXILIAIRE DE PUERICULTURE SEPTEMBRE 2021

Candidats âgés de 17 ans et plus au 1^{er} jour de formation

En parcours intégral : formation initiale, continue ou en alternance

PREPARATION AU DIPLOME D'ETAT D'AUXILIAIRE DE PUERICULTURE
NIVEAU 4

Nombre de places : 65 dont

14 places subventionnées par le Conseil Régional Ile de France

51 places non subventionnées par le Conseil Régional Ile de France

13 places réservées aux Agents relevant de la formation professionnelle continue

Les places non pourvues sont réaffectées aux autres candidats

*Élèves en Formation Initiale, durée de formation de 12 mois **

*Élèves en Formation apprentissage, durée de formation de 18 mois **

Fiche 1- Inscription à la sélection pour la formation AP

Page 1

à adresser par mail accompagnée de la fiche 2 et du dossier complet

Fiche 2- Formation Initiale ou Alternance

Page 2

à adresser par mail accompagnée de la fiche 1 et du dossier complet

Annexe 1- coordonnées bancaires-Frais de dossier

Page 3

Annexe 2- Le règlement financier - Formation initiale et Formation en alternance

Page 4

Annexe 3- Perspectives - Calendrier de sélection et coût de la formation

Page 5

Les objectifs de la communauté éducative

Page 6

Accès à la formation par sélection

Page 7

Témoignages de nos anciens apprenants, Auxiliaires de Puériculture Diplômés

Page 8


DIPLÔME D'ETAT AUXILIAIRE DE PUERICULTURE
Formation INITIALE ou ALTERNANCEREEMPLIR EN MAJUSCULE et adresser par mail accompagnée des documents Madame Monsieur

Nom de naissance : _____

Nom d'épouse : _____

Prénoms (2maximum dans l'ordre de l'état civil) : _____

Date de naissance : le ____ / ____ / ____ Lieu de naissance et département : _____

Pays de naissance : _____ Nationalité : _____

Adresse : _____ Code postal: |_|_|_|_| Ville : _____

☎ |0|_|_|_|_|_|_|_|_|_| Mail : _____

Photo récente
obligatoireSituation de Famille : Célibataire en union Autre: _____ Enfants à charge ? NON OUI Nombre et âge :
Sollicitez-vous un aménagement durant la formation : NON OUI joindre l'avis rendu par le médecin désigné par la CDAPH

◆Titre ou diplôme homologué

 Baccalauréat, série : _____ Année : _____ Autres : _____ Année : _____

◆Titre ou diplôme du secteur Sanitaire ou Social homologué de niveau V :

 BEP Carrières Sanitaires et Sociales Année : _____ CAP Petite Enfance Année : _____ Autres : _____ Année : _____

◆Titre ou diplôme étranger permettant d'accéder à des études universitaires dans le pays où il a été obtenu :

 Baccalauréat, série : _____ Année : _____ Préparation à la sélection Année : _____ Concours AP admis Année : _____

Cocher, renseigner et signer 1 seule formation au choix

O Formation Initiale et continue en 12 mois*

Je soussigné(e) _____ Certifié sur l'honneur

-avoir pris connaissance de la notice d'information et des règlements financiers selon la durée et avoir fourni les renseignements et documents exacts.

- m'engager à respecter le règlement général du Lycée et de l'IFAP (consultable sur le site internet www.carcado-saisseval.com).

-m'engager à l'inscription définitive en formation au moment de l'admission en juillet 2021, (dans un des dispositifs décrits à la page 4).

o _____

*Inscription individuelle avec règlement de **998 euros en juillet et du solde entre septembre 2021 et juillet 2022**

En cas de désistement, cette somme reste acquise à l'IFAP

o _____

Inscription Formation Continue : fournir l'accord de prise en charge

o _____

Souhaite être pré-positionné à la subvention au programme Régional de Qualification par la formation continue. **14 places sont réservées sous condition d'être éligible**

o _____

Après avoir pris connaissance des calendriers de formation, de la notice d'information DEAP 2021, du règlement intérieur de l'IFAP IFAS et le RGPD consultable à www.carcado-saisseval.com

J'autorise que mon Nom et Prénom apparaissent sur la liste des résultats en ligne du site internet de Carcado-Saisseval :

 oui Non**Dater et signer, précédé de la mention « lu et approuvé »****O Formation Alternance en 18 mois ***Je soussigné(e) _____ certifié sur l'honneur que les renseignements fournis sont exacts. Je m'engage à respecter le règlement général du Lycée (consultable sur le site internet www.carcado-saisseval.com).

Mon inscription en formation Auxiliaire de Puériculture en alternance (apprentissage, contrat de professionnalisation) sera définitive à la signature du contrat d'apprentissage.

Après avoir pris connaissance des calendriers de formation, de la notice d'information DEAP 2021, du règlement intérieur de l'IFAP IFAS et le RGPD consultable à www.carcado-saisseval.com

J'autorise que mon Nom et Prénom apparaissent sur la liste des résultats en ligne du site internet de Carcado-Saisseval :

OUI : NON : **Dater et signer, précédé de la mention « lu et approuvé »**

FICHE 2- DIPLOME D'ETAT AUXILIAIRE DE PUERICULTURE
Formation initiale ou alternance

A adresser par mail accompagnée des autres documents inscriptions.ap-as@carcado-saisseval.com

Le candidat classe chaque pièce de son dossier de sélection dans l'ordre ci-dessous et en numérotant les documents

La fiche d'inscription dûment renseignée, datée et signée précédée de la mention « lu et approuvé » avec une photo d'identité récente obligatoire

1 photocopie recto-verso de la carte d'identité ou bien du titre de séjour valide à l'entrée en formation

1 curriculum vitae,
 Cocher si déjà envoyé par mail

1 lettre de motivation version manuscrite
 Cocher si déjà envoyée par mail

1 document manuscrit relatant, au choix du candidat, soit une situation personnelle ou professionnelle vécue, soit son projet professionnel en lien avec les attendus de la formation. Ce document n'excède pas deux pages

Selon la situation du candidat

La copie des originaux de ses diplômes ou titres traduits en Français,
le cas échéant et selon la situation du candidat :

La copie des relevés de résultats et appréciations ou bulletins scolaires

Les attestations de travail, accompagnées éventuellement des appréciations et/ou recommandations de l'employeur

Autre justificatif valorisant un engagement ou une expérience personnelle (associative, sportive...) en lien avec la profession d'auxiliaire de puériculture ou d'aide-soignant

Lorsque le niveau de français à l'écrit et à l'oral ne peut être vérifié au travers des pièces produites ci-dessus, le candidat joint à son dossier une attestation de niveau de langue française égal ou supérieur au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues du Conseil de l'Europe. À défaut, il produit tout autre document permettant d'apprécier les capacités et les attendus relatifs à la maîtrise du français à l'oral

Le candidat en situation de handicap peut demander, lors du dépôt du dossier, un aménagement des conditions de déroulement de l'entretien.

Le candidat RQTH sollicitant un aménagement des conditions de formation doit au moment de son inscription préciser sa demande et la nature de l'aménagement demandé (par exemple temps supplémentaire, accessibilité, aides humaines...) en joignant l'avis rendu par le médecin désigné par la CDAPH.

50 euros pour les frais de dossier

A réaliser à l'envoi du dossier et avant la date de clôture des inscriptions.

Les documents sont adressés par voie dématérialisée et ils sont classés selon l'ordre indiqué. Les formats autorisés sont **WORD-PDF-PNG-JPEG**. *Photographies non admises.*

Les documents sont nommés de la sorte

Pour le CV d'un candidat en formation initiale :
NOM CV AP initiale,

Pour la lettre de motivation d'un candidat en apprentissage
NOM motivation AP apprenti

Cocher la case si vous êtes titulaire de BAC ASSP et SAPAT ou élèves en classe de Terminale ASSP ou SAPAT, d'un titre « DEAVS, MCAD, etc. » et que vous souhaitez vous inscrire pour un accès avec dispense de formation pour préparer le DEAP (formation modulaire) :

Au plus tard, 1 mois avant la rentrée en formation, un certificat médical attestant que vous êtes à jour des vaccinations obligatoires et que vous ne présentez pas de contre-indication physique ou psychologique à l'exercice de la profession d'auxiliaire de puériculture établi par un médecin agréé par l'Agence Régionale de Santé (voir site internet de l'ARS pour avoir les adresses des professionnels).

Vaccinations obligatoires : DT Polio, BCG et dernier test tuberculinique, **Hépatite B** et sérologies
Vaccinations fortement recommandées : Rubéole, Rougeole, Oreillons, grippe

Institut de Formation d'Auxiliaires de Puériculture
121 Boulevard Raspail-CS 10622
75006 PARIS - Tél : 01.45.48.85.69

CONDITIONS DE REGLEMENT DES FRAIS DE DOSSIER 2021 *

50 euros

(Montant non remboursable)

Le candidat s'acquitte de la somme de 50 euros avant la publication des résultats de sélection

Le candidat adresse la preuve de virement par mail dès que le règlement est effectué

Lorsque le paiement est réalisé par un tiers ne portant pas le même Nom que celui du candidat, il est impératif d'indiquer **en objet de virement ou dans le mail comportant la pièce-jointe de la preuve de virement**, le Nom du candidat ainsi que son choix de formation

En l'absence de règlement avant la publication des résultats, le candidat est réputé avoir renoncé à son inscription, aucune relance ne sera faite

Règlement uniquement par virement et par mandat

Virement ou règlement par mandat, preuve à adresser par mail

Domiciliation : CIC PARIS RASPAIL

Titulaire du compte : Lycée Privé Enseignement Techno Carcado-Saisseval, 121 BD Raspail, 75006 Paris

IBAN : FR76 3006 61062100 0202 2270 186

BIC : CMCIFRPP

Noter impérativement en objet du virement ou en objet du mail accompagnant la pièce-jointe (preuve)

Nom du candidat-Choix de la formation

Exemples

NOM - AP Initial

(POIRIER AP initial)

NOM - AP apprenti

(DUMONT AP apprenti)

Annexe 2 – Le règlement financier de la formation Initiale et de la formation alternance

La Formation Initiale Auxiliaire de Puériculture	La formation Alternance Auxiliaire de Puériculture
<p>◆ Avoir plus de 17 ans au moment de l'entrée en formation.</p> <p>◆ être admis sur la liste principale lors de la sélection d'entrée en formation</p> <p>◆ La formation initiale ou continue se déroule <u>en 12 mois de septembre 2021 à septembre 2022</u></p> <p>Règlement Financier : Inscription individuelle en 12 mois : 5475 euros Inscription pris en charge par une entreprise ou congé individuel de formation en 12 mois : sur devis (à demander par mail)</p> <p>Cette somme comprend : les assurances, les cotisations, les frais de timbres et de reprographie. Prévoir environ 100 euros supplémentaires pour les frais de tenues de stage.</p> <p>Confirmation de l'inscription en juillet 2021 : 998 euros En cas de désistement, cette somme reste acquise à l'Institut de Formation. Règlement par virement ou par chèque établi à l'ordre de « Carcado-Saisseval ». CPF accepté.</p> <p>• Le règlement de la scolarité, après déduction de la somme versée à la confirmation de l'inscription (998 euros) se fait par prélèvements automatiques mensuels dès l'entrée en formation soit 407 euros par mois pendant 11 mois de septembre 2021 à juillet 2022. En cas de désistement, toute formation démarrée est due dans sa totalité.</p> <p>Financement des études sous conditions* Subvention dans le cadre du Programme Régional de Qualification par la Formation Continue (SPRF) de la REGION Ile-de-France : prise en charge du coût de la formation, dans la limite des crédits disponibles* et par convention avec notre Institut de Formation, pour les parcours complets présents 1 mois après la rentrée, en priorité pour ceux qui ne disposent pas d'un premier niveau de qualification, dit « public SPRF ». Priorité aux jeunes inscrits en mission locale, aux demandeurs d'emploi, aux bénéficiaires du RSA et aux contrats aidés, en fonction de leur rang de classement à la sélection d'entrée en formation.</p> <p>SALARIES – Inscription prise en charge par l'entreprise ou congé de formation. Avec un accord de prise en charge établi par l'employeur à fournir à la confirmation d'entrée en formation afin d'établir une convention de formation avec l'employeur, ou Congé individuel de formation ou un congé de formation professionnelle (CFP) : avec un accord de prise en charge établi par l'organisme gestionnaire (OPCA, Transition Pro, FAF, ANFH...) à fournir à la confirmation d'entrée en formation.</p> <p>CANDIDAT – Inscription individuelle : Une bourse peut être attribuée par la Région Ile-de-France en fonction des ressources du foyer fiscal. Possibilité de solliciter votre Région (si vous habitez en dehors de la Région Île-de-France) ; ou votre département. *Sous réserve d'acceptation des textes légaux, et des dispositifs régionaux et sous certaines conditions, actions financées par la Région Île-de-France.</p> <p>CPF accepté pour le règlement de la formation : demande à effectuer sur mon compte formation</p>	<p>◆ Avoir plus de 17 ans et moins de 30 ans* au moment de l'entrée en formation.</p> <p>◆ Être admis sur la liste principale lors de la sélection d'entrée en formation*</p> <p>◆ Être signataire d'un contrat d'alternance avec un employeur.</p> <p style="text-align: center;"><u>La durée de formation</u></p> <p>18 mois de septembre 2021 à février 2023 avec une alternance d'enseignements théoriques à l'UFA Carcado-Saisseval et des stages pratiques pour partie chez l'employeur signataire du contrat d'alternance et pour partie auprès d'autres établissements du secteur sanitaire et social accueillant des enfants. Le temps de présence chez l'employeur est de 35 heures hebdomadaire.</p> <p><u>Contrat d'alternance : rémunération et exonération des frais de formation.</u></p> <p>Les frais de formation sont pris en charge par l'employeur après signature d'un contrat d'alternance.</p> <p>La voie de l'alternance permet d'obtenir le Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture ainsi qu'une rémunération durant la période de formation. Les apprentis sont des salariés à part entière bénéficiant d'un contrat de travail répondant aux mêmes règles qu'un contrat à durée déterminée. Si, à l'issue de la période d'alternance, l'apprenti est embauché dans son entreprise, ses années d'alternance comptent au titre de l'ancienneté. L'employeur s'engage, outre le versement d'un salaire, à assurer à l'apprenti cette formation professionnelle dispensée pour partie chez l'employeur et pour partie à l'UFA Carcado-Saisseval.</p> <p>L'UFA est en relation avec des employeurs du secteur et apporte son soutien aux candidats admissibles à la sélection pour leur recherche d'employeurs de mai à juillet 2021.</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;"> <div data-bbox="790 1406 986 1550" style="text-align: center;">  DOKELIO Ile-de-France </div> <div data-bbox="1220 1406 1476 1534" style="text-align: center;">  Cerfal <small>RÉSEAU DE L'APPRENTISSAGE EN ÎLE-DE-FRANCE</small> </div> </div> <div style="display: flex; justify-content: center; align-items: center; margin: 10px 0;">  </div> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;"> <div data-bbox="810 1877 1034 1937" style="text-align: center;">  </div> <div data-bbox="1152 1841 1503 1966" style="text-align: center;">  </div> </div>

Annexe 3

LE CALENDRIER DE SELECTION-SEPTEMBRE 2021

Accès à la formation par sélection sur dossier pour une rentrée en septembre 2021

Dans la limite des places disponibles

Pour être **admis**, le candidat doit **obtenir une note totale d'au moins 10/20** et permettant un **rang de classement compris dans le nombre de places ouvertes à la sélection.** La
sélection des ASHQ est organisée par l'employeur, il propose le candidat à l'IFAP qui prend la décision d'admission en fonction du nombre de places réservée. La
sélection du candidat apprenti est réalisée par l'employeur à la seule condition que le candidat dispose d'un contrat d'apprentissage ou d'une promesse d'embauche en qualité d'apprenti. L'employeur propose la candidature de l'apprenti à l'IFAP qui prend la décision au regard des informations fournies, d'admettre l'apprenti en formation.

Ouverture des inscriptions

Lundi 29 mars 2021 au jeudi 3 juin 2021

1 adresse unique = dossier complet + signature + frais de dossiers : inscriptions.ap-as@carcado-saisseval.com

Date limite de dépôt des dossiers de candidature	Jeudi 3 juin 2021 à minuit
Communication des résultats	Mercredi 30 juin 2021 à 10 h
Mode de communication des résultats	Affichage à l'IFAP selon la situation sanitaire et/ou publication en ligne sur le site du lycée Carcado-Saisseval, à défaut par mail : signer l'accord de diffusion en ligne page 1 Aucun résultat n'est rendu par téléphone

Le bénéfice de l'admission est valable uniquement pour la session de formation au titre de laquelle le candidat s'est inscrit

Validation de l'inscription des candidats admis sur liste principale	Jusqu'au vendredi 9 juillet 2021
Organisation des inscriptions en formation	Jusqu'au vendredi 16 juillet 2021 Y-compris durant cette période, dès que la liste complémentaire n'a pas permis de pourvoir l'ensemble des places offertes, et s'il reste des places non pourvues, le directeur fait appel à des candidats inscrits sur liste complémentaire en privilégiant les candidats admis en Île de France. A partir du 19 juillet 2021, l'ARS renforce la gestion des listes complémentaires

Coût de la formation

Formation initiale ou continue en 12 mois	Coût individuel : 5475 euros, <u>mensualisation possible sur une durée de 11 mois après le règlement des arrhes : 998 € à l'inscription en juillet 2021</u> CPF accepté Coût pris en charge par une entreprise ou congé individuel de formation : montant différent, devis à demander par mail à l'IFAP	de septembre 2021 au DEAP en septembre 2022
Formation initiale en 12 mois	Coûts demandeur d'emploi : subvention de la Région Ile-de-France et de Pôle Emploi sous conditions (public SPRF) et Validation du projet de formation par le référent Pôle Emploi ou Mission Locale Critères d'éligibilité à la subvention régionale : Moins de 25 ans et suivi par une mission locale Demandeur d'emploi inscrit à Pôle Emploi depuis plus de 6 mois à la date de la rentrée Bénéficiaires du RSA	de septembre 2021 au DEAP en septembre 2022
Formation en alternance en 18 mois	Coûts pris en charge par l'employeur Rémunération en pourcentage du SMIC en qualité d'apprenti de de septembre 2021, au DEAP en février 2023	de septembre 2021 au DEAP en février 2023

RESPONSABLE : Sarah BABACI

Assistante de direction : Elizabeth TOPYLLO

☎ 01.45.48.85.69 Contact : inscriptions.ap-as@carcado-saisseval.com

FORMATEURS : Mona M'NASRI, Fabienne CHANOZ, Marie LIVERNET D'ANGELIS,
Sylvie VERGNAUD et Aude PENET

Les objectifs de la Communauté Educative

Accueillir chaque jeune comme personne unique et l'aider à devenir un être autonome capable d'action positive et d'engagement personnel. La Communauté Educative du Lycée CARCADO-SAISSEVAL a pour vocation de :

- Préparer l'élève aux diplômes et qualifications proposés et adapter son enseignement aux capacités de l'élève et à son évolution, en lui proposant des objectifs compatibles avec ses possibilités dans un esprit de pédagogie de la réussite ;
- Accompagner l'élève en lui donnant la possibilité de se situer et de progresser grâce à un dispositif collectif et individuel continu d'évaluation ;
- L'aider à mieux se connaître, à découvrir ses propres richesses, à définir son projet professionnel et le parcours de formation le plus approprié.
- Favoriser l'insertion professionnelle de l'élève ou de l'étudiant, notamment par l'acquisition des compétences et des comportements professionnels adaptés ;
- Donner au jeune accès aux méthodes, outils et technologies lui permettant de s'adapter au monde de demain.

Elle œuvre aussi à :

- Faire comprendre à chacun les exigences de la vie collective, sociale et professionnelle et l'aider à devenir capable de prendre des responsabilités tant au plan individuel que collectif, notamment par la capacité à former des projets et à les mener jusqu'à leur terme ;
- Aider le jeune à s'ouvrir à la découverte et au respect des autres, des différentes cultures, à la connaissance du monde et de sa diversité et à lui apporter son soutien dans son cheminement spirituel, dans le respect des convictions de chacun.

Le Lycée CARCADO-SAISSEVAL est aujourd'hui l'héritier de l'œuvre créée en 1803 par Madame de CARCADO et Madame de SAISSEVAL inspirée par la pensée et les écrits du Père de CLORIVIERE.

Une vocation de deux siècles

CARCADO-SAISSEVAL a été fondé au temps de la Révolution Française par Madame de CARCADO et Madame de SAISSEVAL, Dames d'Honneur de Madame Elisabeth de France, sœur du Roi Louis XVI. Elles font en 1790, en la cathédrale Notre Dame de Paris, un vœu pour que « la Religion se conserve en ce Royaume » et par lequel elles s'engageaient à s'occuper, « après la Tourmente », des enfants délaissés.

A leur retour d'exil, Madame de CARCADO et Madame de SAISSEVAL, toutes deux veuves, fondent en 1803 sur l'emplacement du 121 boulevard Raspail une œuvre destinée à éduquer des jeunes venus de tous les milieux ayant perdu leurs parents pendant la Révolution. Elles ouvrent un internat pour les jeunes filles et trouvent des familles d'accueil pour les garçons.

Tous reçoivent un enseignement général et apprennent un métier.

Depuis cette date, et encore aujourd'hui, les valeurs de l'Evangile ont été la référence pour l'accueil et l'accompagnement des jeunes jusqu'à leur vie d'adulte, conciliant à la fois éducation à la vie et formation professionnelle.

La Communauté Educative du Lycée CARCADO-SAISSEVAL se sent responsable de la valorisation de cet héritage au début du troisième millénaire et continue de se sentir engagée pour l'accueil de chacun des élèves et sa préparation à sa vie d'adulte tant personnelle que professionnelle.

Le jeune est au centre de son projet éducatif. Est proposé aux jeunes et à leur famille, un Projet d'Etablissement fondé sur la parole salvatrice de Jésus Christ. « Lève-toi et marche ».

Résultats au DEAP depuis 5 ans : 99 %

ACCES A LA FORMATION AUXILIAIRE DE PUERICULTURE PAR SELECTION

CONDITIONS D'ADMISSIONS

Aucun diplôme n'est requis pour s'inscrire à la sélection

Pour la formation Initiale : Etre âgé de plus de 17 ans à la date d'entrée en formation

Pour la formation en contrat d'apprentissage : être âgé de 17 ans à 30 ans à la date d'entrée en formation

Pour la formation en alternance par le contrat de professionnalisation pour les plus de 30 ans

SELECTION SUR DOSSIER UNIQUEMENT* - ENTREE EN FORMATION EN SEPTEMBRE 2021

Renvoyer le dossier complet avec les documents demandés par mail au plus tard le Jeudi 3 juin 2021 à minuit

inscriptions.ap-as@carcado-saisseval.com

LA FORMATION COMPLETE

44 semaines de formation théorique et clinique

NOUVEAU REFERENTIEL DE FORMATION : 1540 HEURES

Enseignement en institut de formation

770 heures de formation théorique

35 heures hebdomadaires sur une durée de 22 semaines non consécutives

Enseignement en stage clinique

770 heures de stages

3 stages d'une durée de 5 semaines, 1 stage dit de « de professionnalisation » d'une durée de 7 semaines

35 heures hebdomadaires sur une durée de 22 semaines non consécutives

Stages effectués en hospitalier et extra hospitalier

(Temps complémentaire de présence apprentissage et contrat de professionnalisation = temps employeur)

Congés scolaires

7 semaines réparties sur la durée de la formation dont 3 semaines consécutives en été : calendriers en ligne

Les apprentis bénéficient de congés payés légaux calculés sur la durée de formation et pris sur le temps employeur

5 BLOCS DE COMPETENCES COMPRENANTS 10 MODULES DE FORMATION

Bloc 1 - Accompagnement et soins de l'enfant dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale

Bloc 2 - Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration

Bloc 3 - Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants

Bloc 4 - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention

Bloc 5 - Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques

VALIDATION DE LA FORMATION

Evaluations continues tout au long de la formation, sont déclarés reçus au diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture de niveau 4, les candidats qui ont validé l'ensemble des compétences liées à l'exercice du métier.

**Arrêté du 12 avril 2021 portant diverses modifications relatives aux conditions d'accès aux formations conduisant aux diplômes d'Etat d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture modifiant l'arrêté du 7 avril 2020 relatif aux modalités d'admission aux formations conduisant aux diplômes d'Etat d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture.*

**Mesures transitoires autorisant la sélection uniquement sur dossier pour la rentrée de septembre 2021*

J'ai fait la formation d'AP en apprentissage de septembre 2015 à décembre 2016 à CARCADO. J'en garde un très bon souvenir, à la fois grâce aux personnes que j'ai rencontrées, aux formateurs, aux intervenants, à la qualité des cours et au suivi. C'est vraiment une formation de qualité, exigeante de par sa sélection mais aussi juste. Les formateurs font tout pour rendre les cours intéressants et accessibles, pour nous accompagner au maximum avant les épreuves et pendant les stages. Je recommande cette IFAP à 100%.

Fanny - AP DE décembre 2016 en poste

J'ai été diplômée en 2013 suite à ma formation en apprentissage d'auxiliaire de puériculture. La formation est très complète et très intéressante, et les formatrices y sont pour beaucoup. Elles nous ont transmis la passion de notre beau métier et ont fait de nous les professionnelles de la petite enfance que nous sommes aujourd'hui. Je dois beaucoup à cette formation, et aux formatrices. J'y ai rencontré des gens fabuleux avec qui j'ai passé de merveilleux moments. Je remercie CARCADO SAISSEVAL et les formatrices pour leur implication dans notre formation.

Mégane - AP DE décembre 2013 en poste

L'IFAP CARCADO ?

Que dire de plus mis à part l'envie d'y retourner?

Un super institut de formation où j'ai fait mon apprentissage d'auxiliaire de puériculture de septembre 2015 à décembre 2016. 16 mois remplis d'apprentissages très intéressants, de leçons de vie.

Des formatrices et une équipe humaine, nous considérant comme des futurs professionnels, avec chacun ses qualités. Un institut qui comprend nos différences, nos parcours, nos difficultés, et qui prend en compte chacun d'entre nous de manière unique. Une formation passant à une vitesse folle, avec des formateurs ayant le talent du savoir-faire apprendre.

Une équipe unique et merveilleuse, merci pour ces merveilleuses années enrichissantes pour moi, très épanouissante ! Je recommande à 100000(...)%

Ophélie – AP DE décembre 2016 en poste